Terre de l'homme

Siorac sur la plus haute marche

SIORAC-en-PÉRIGORD

Les conclusions du vote pour le budget participatif 2023 ont été rendues publiques à la préfecture, vendredi 18 novembre.

La plus haute marche revint à Siorac qui obtient 12 000 € pour son dossier du Lavoir de Foncaude.



Une belle émotion pour le maire, Didier Roques, à gauche et pour le chantre de la vie patrimoniale, Rémy Bruneteau, à droite. Leur joie est partagée par les conseillers départementaux Patricia Lafon-Gauthier et Germinal Peiro.



Dans les salons de la préfecture.



Le lavoir de Foncaude.

On notera que sur la grosse centaine de dossiers, Saint-Laurent-la-Vallée, pour le rampeau, et Castelnaud-la-Chapelle, pour favoriser la diffusion des spectacles en milieu rural, montent également sur le podium.

Photos © Sandrine Bruneteau-Lorenzo

20/11/2022